

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ANNECY

Séance du 26 mars 2018

Projet de délibération présenté par Michel AMOUDRY

---

Cabinet du Maire

Commune(s) déléguée(s) saisie(s) pour avis : Néant

## 100<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE GUERRE - PARTICIPATION AU MÉMORIAL "SUZANNE NOËL, CHIRURGIEN-PLASTICIEN 1878-1954"

Les sociétaires du club *Soroptimist* d'Annecy ont fait part à la Ville de leur projet : rendre hommage aux femmes de la Grande Guerre sous la forme d'une sculpture monumentale dédiée à leur fondatrice, le docteur Suzanne Noël.

Le docteur Noël a été pionnière de la chirurgie réparatrice. Dès l'ouverture des hostilités en 1914, elle était appelée à l'hôpital militaire du Val de Grace, elle avait été repérée pour ses qualités de chirurgienne. Elle participe à l'effort de guerre en opérant les soldats défigurés. Un poilu dont le visage a été bouleversé par un éclat d'obus, ressortira de l'hôpital avec une simple balafre. Elle a su rendre l'espoir aux *Gueules cassées* et à leurs familles, en leur permettant de retrouver une vie sociale la plus normale possible.

Après-guerre, le docteur Suzanne Noël continuera à opérer dans son cabinet médical et à faire progresser les techniques de la chirurgie de réparation et les techniques de chirurgie esthétique.

Une maladie des yeux va ralentir son activité. Cependant, durant la Seconde Guerre mondiale, son activité médicale vient aider ceux qui sont poursuivis par les nazis : elle modifiera leurs visages.

Il vous est proposé que la ville d'Annecy s'associe à l'hommage rendu au docteur Suzanne Noël, au titre de la contribution municipale à la célébration du centenaire de la guerre 1914-1918.

La Ville accueillerait la statue dans le futur parc de l'avenue de Trésum, autre lieu symbolique puisque les chirurgiens de l'ancien hôpital implanté sur le site, ont soigné eux aussi de nombreux blessés et ont sauvé des vies humaines. Toutefois, la remise du parc à la ville n'intervenant qu'à la fin du programme des constructions, le promoteur accepterait, d'ores et déjà, que l'œuvre puisse être installée sur le terrain situé au croisement du boulevard de la Corniche et de l'avenue de Trésum, d'où elle sera très visible. Lorsque le parc sera ouvert au public, la Ville se réserve le droit d'installer l'œuvre à l'endroit qui lui paraîtra le plus judicieux.

La statue sera réalisée par l'artiste annécienne *Kynia* spécialisée en fonderie d'art. Les Annéciens ont pu admirer ses œuvres à l'occasion de différentes expositions organisées dans notre Ville, mais aussi au musée Faure d'Aix-les-Bains. Les œuvres de *Kynia* ont été accueillies dans différentes galeries européennes.

La Ville souscrirait pour 15 000 € au coût de l'œuvre réalisée en aluminium et en bronze, soit le tiers du budget évalué à 45 000 €. Le reste du financement pourrait-être assuré par les subventions de collectivités et par une souscription publique organisée par le club *Soroptimist* suivant la grande tradition du financement des statues publiques.

Quelques mots sur Suzanne Noël. Elle est née en 1878 à Laon dans l'Aisne ; elle est décédée le 11 novembre 1954 à Paris, soit 36 ans, jour pour jour, après l'armistice de 1918.

Cette femme-chirurgien est considérée comme étant une pionnière de la chirurgie esthétique moderne. Elle a mis au point un certain nombre d'appareils et de techniques toujours utilisés de nos jours.

Si elle a connu une vie professionnelle réussie, mais un peu oubliée, sa vie personnelle a été plus difficile.

Bravant les difficultés, elle a voulu défendre les femmes, notamment celles qui travaillaient et qui devaient surmonter de nombreuses difficultés.

Au cours de ses conférences européennes sur la chirurgie, elle ne manquait pas de défendre ses thèses en faveur de l'émancipation de la femme. Elle s'appuiera sur le réseau *Soroptimist* pour défendre leurs droits et la paix. Elle est considérée comme la fondatrice du *Soroptimist* européen qui fête son centenaire. Aujourd'hui, le *Soroptimist International* est une ONG qui travaille avec l'ONU et qui défend les droits humains et l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants, notamment par l'accès à l'éducation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer une aide financière de 15 000€ pour la création de la sculpture monumentale dédiée au docteur Suzanne Noël. Ce 11 novembre 1918, cette statue représentera l'hommage des Annéciens à tous ceux qui ont été engagés dans la Grande Guerre.